



Ministère de la Santé  
Direction Générale de la Santé  
Commission Nationale d'Agrément  
14 av Duquesne  
75700 PARIS

A l'attention de **Mme Nathalie VALLON**, Chargée de mission  
Commission Nationale d'Agrément - Division Droits des Usagers des Affaires Juridiques et Ethiques  
Tél : 01.40.56.42.69  
mail : [nathalie.vallon@sante.gouv.fr](mailto:nathalie.vallon@sante.gouv.fr)

PARIS, le 13 mai 2021

**Objet : Poursuite de l'agrément national à l'occasion d'une fusion entre associations**

Madame,

Par la présente, nous vous informons qu'un projet de fusion entre les associations indiquées ci-après a été arrêté par les conseils d'administration de chaque association de manière concordante en date du 20/04/2021 et sera soumis à l'approbation de leur assemblée générale respective fin juin 2021.

Les associations sont :

**France Lymphome Espoir**, association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901, déclarée à la préfecture de police de Paris, sous le numéro RNA W751174888, dont l'avis de constitution a été publié au Journal Officiel du 16 février 2006, ayant son siège social au 1 avenue Claude Vellefaux, Paris 10,  
Enregistrée sous le numéro SIREN 497 526 921 00018

Et

**Aide, soutien, information à la Leucémie Lymphoïde Chronique et à la maladie de Waldenström (SILLC)**, association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901, déclarée à la préfecture de Police de Paris, sous le numéro RNA W751183384, dont l'avis de constitution a été publié au Journal Officiel du 17/11/2007, ayant son siège social au 56 rue Château Landon – 75010 PARIS,

Il s'avère que l'association **France Lymphome Espoir** est titulaire de l'agrément national des associations représentant les usagers dans les instances hospitalières ou de santé publique SSAP1815846A en date du 6 juin 2018.

C'est cette association qui se poursuivra après réalisation de la fusion par voie d'absorption.

Par la présente, nous vous sollicitons en vue de la poursuite de cet agrément national une fois la fusion définitivement adoptée dont nous ne manquerons pas de vous faire part.

Nous vous remercions de l'attention portée à la présente et restons attentifs à tout élément que vous pourriez nous transmettre pour la bonne tenue de notre dossier d'agrément.

Nous nous tenons à votre disposition pour toute information complémentaire et vous prions d'agréer, Chère Madame, l'expression de nos salutations distinguées.

Pour France Lymphome Espoir  
Le Président  
M. Guy BOUGUET

